



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ail

Question écrite n° 2957

Texte de la question

M. Franck Reynier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur la crise économique majeure que traversent les producteurs d'ail français. En effet, l'ail espagnol atteste cette année un prix de vente entre 1,40 € et 1,70 €/kg rendu en France ce qui ne couvre pas le coût de production d'ail français qui s'établit à 2,20 €/kg. Ce changement brutal des conditions de marché se traduit par une baisse de revenu des ailliculteurs de plus de 30 % par rapport à la campagne 2011. Les ailliculteurs drômois se sont engagés de manière exemplaire dans une démarche de qualité et de traçabilité auprès des consommateurs au travers du label IGP « ail de la Drôme ». Cette concurrence déloyale espagnole risque fort de ruiner tous les efforts entrepris par nos producteurs. À l'heure où il est question de solidarité européenne pour sauver l'État espagnol et ses régions serions-nous capable d'exiger en retour une solidarité sociale de l'Espagne, Solidarité pouvant s'exercer par la fixation d'un seuil européen minimum de charge sociale afin de limiter le *dumping* social intra-européen et ainsi garantir à nos producteurs de pouvoir vivre du fruit de leur travail ? En conséquence, il souhaite savoir quelles sont les mesures qu'il compte mettre en oeuvre pour venir en aide à la filière ailicole française.

Texte de la réponse

La situation du marché de l'ail, en 2012, s'est considérablement détériorée par rapport aux quatre campagnes précédentes, caractérisées par des prix élevés. Comme d'autres cultures, la production d'ail français a subi le contre coup des alternances de froid à la fin de l'hiver et du printemps 2012, également marqué par une forte pluviométrie. Des maladies, dont la maladie dite du « café au lait », ont affecté la qualité des caïeux, en particulier de l'ail blanc, entraînant une qualité médiocre des quantités disponibles à la vente et une pénurie prévisible de semences pour 2013. Concurrencé directement par l'ail espagnol qui ne souffre pas des mêmes problèmes quantitatifs, les prix de l'ail français - notamment de l'ail blanc - ont été orientés à la baisse dès le début de la campagne. Toutefois, cette baisse, même si elle impacte négativement les revenus des producteurs par rapport à l'année précédente, n'a pour le moment pas franchi les seuils de prix anormalement bas qui qualifient, dans le cadre du réseau des nouvelles de marchés, une situation de crise. L'indicateur 2012 du prix de l'ail français se situe, depuis le début de la campagne, au-dessus de la référence des prix des cinq dernières années. La production d'ail sous signe de qualité démontre que la segmentation du marché est assurément un atout dans la commercialisation de la production et qu'il convient de l'encourager. Les différences de coût du travail entre France et Espagne méritent une attention particulière. La question de l'abaissement du coût du travail, abordée lors de la conférence sociale de juillet 2012, fait l'objet de discussions afin notamment d'améliorer la compétitivité des secteurs agricoles. Les services du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt suivent de près l'évolution du marché de l'ail. La profession, ainsi que ses opérateurs, ont manifesté leur volonté de mieux connaître l'importance relative de chacun des composants du prix de vente au détail. C'est l'objectif fixé à l'observatoire des prix et des marges qui pourra ainsi leur apporter des éléments d'analyse pertinents.

Données clés

Auteur : [M. Franck Reynier](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2957

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 août 2012](#), page 4731

Réponse publiée au JO le : [16 octobre 2012](#), page 5715